

SYMISOA

RAPPORT D'ACTIVITE 2023



Syndicat Mixte des rivières du SOrnin et de ses Affluents

321 rue de Marcigny – 42720 POUILLY/CHARLIEU
Tél. : 04.77.60.97.91 – www.symisoa.fr



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



Loire
LE DÉPARTEMENT



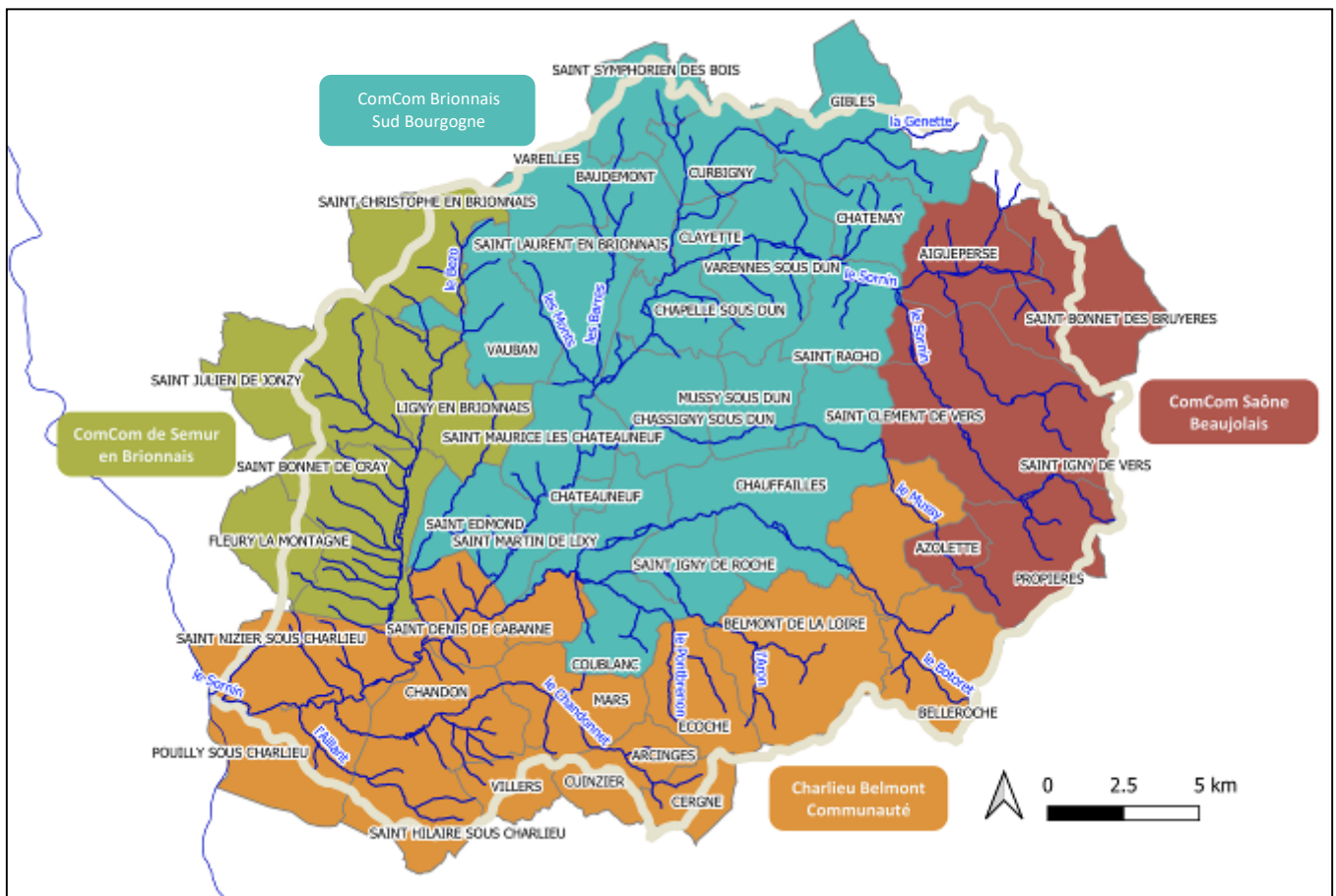
Le contexte

LE BASSIN VERSANT DU SORNIN

Le bassin versant du Sornin se situe à la jonction administrative de trois départements (Rhône, Saône-et-Loire, et Loire) et de deux régions (Bourgogne et Rhône-Alpes). La vallée du Sornin est une région rurale faiblement urbanisée. L'élevage du Charolais est l'activité agricole prépondérante.

Il est délimité à l'Est et Nord-Est par les massifs du Haut-Beaujolais, à l'Ouest par les vallons du Brionnais et au sud-est par la Plaine du Roannais.

De par sa localisation et son potentiel biologique, le Sornin est un élément majeur dans le plan de renaturation du bassin de la Loire. Cette rivière est le dernier affluent du fleuve Loire avant le barrage de Villerest, elle est le site d'accueil pour la reproduction des poissons migrateurs (Anguille, Lamproie marine).

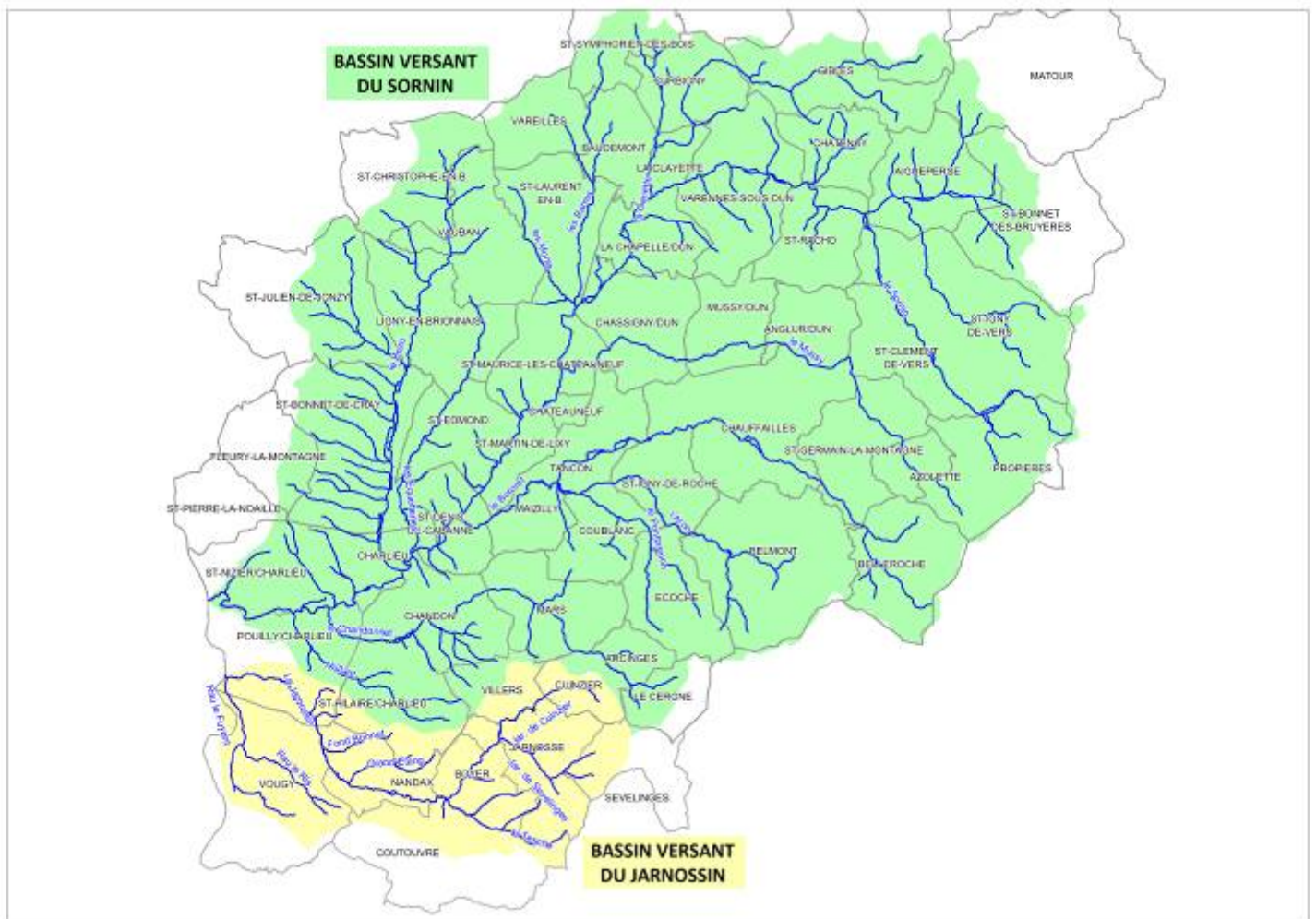


CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIF DU BASSIN VERSANT DU SORNIN

HISTORIQUE DES DEMARCHES DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

L’effort constant des collectivités locales pour le respect de l’environnement, s’est heurté à des problèmes de manque de cohérence de gestion à l’échelle du bassin versant et ne suffisait plus à enrayer les signes d’altération des cours d’eau. C’est pourquoi la mise en place d’un syndicat de rivière – le SYMISOA – et l’élaboration d’un contrat de rivière se sont avérés nécessaires pour répondre aux enjeux à l’échelle du bassin versant et pour coordonner une politique dynamique de protection et de gestion du Sornin et de ses affluents.

Un premier contrat de rivière a été signé le 5 septembre 2008, et s’est terminé administrativement en septembre 2013. Un 2nd contrat de rivière, commun avec le bassin versant voisin du Jarnossin, s’est déroulé de 2017 à 2022. 2023 a été une année de préparation d’un 3^{ème} contrat de rivière couvrant la période 2024-2029.



En parallèle, l’ensemble des EPCI situés sur le bassin versant du Sornin ont adhéré au SYMISOA (dès 2008 pour Charlieu Belmont Communauté, la Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais et la Communauté de communes de Semur en Brionnais, et 2017 pour la Communauté de communes Saône Beaujolais qui contribuait au SYMISOA auparavant par le biais d’une convention annuelle).

L’ensemble de ces EPCI ont transféré la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) au SYMISOA courant 2018. Ce dernier a été labellisé EPAGE en 2022 (Etablissement Public d’Aménagement et de Gestion de l’Eau).

RAPPEL DES PRINCIPAUX ENJEUX IDENTIFIES SUR LE TERRITOIRE

Thématique	Enjeu
La qualité de l'eau	La réduction des pollutions issues des collectivités
	La réduction des pollutions d'origine agricole
	Le suivi de la qualité des eaux
La gestion morphologique et écologique des milieux	La préservation et la restauration des milieux aquatiques
	La préservation et restauration des zones humides
Le risque inondation	Le développement de la conscience du risque
	La réduction du risque
La ressource en eau	Le suivi hydrologique
	La maîtrise des prélèvements des collectivités
	L'adaptation des activités agricoles à la ressource disponible
	La réduction de l'impact des plans d'eau sur l'hydrologie
L'animation et la communication	Le développement d'une culture de l'eau sur le territoire
	L'incitation au changement de pratiques

PRESENTATION DE L'EQUIPE D'ANIMATION

Au 30/01/2024, la cellule animation du syndicat est composée de :

Céline DEHAVANNE



Directrice – Chargée de mission du contrat de rivière

1 ETP – Titulaire FPT

- pilotage du contrat de rivière / animation de la concertation
- préparation et suivi des études et travaux externalisés
- mise en œuvre des actions de communication
- appui aux communes (AEP, assainissement, inondations, zéro phyto...)
- gestion administrative, financière et RH du syndicat

Jérôme DERIGON



Technicien de rivière

1 ETP – Titulaire FPT

- préparation et suivi des études et travaux externalisés
- conception et suivi des travaux en régie (encadrement de l'équipe)
- sensibilisation / négociations avec les riverains
- conseil aux élus et riverains
- suivi de l'état des cours d'eau

Sophie DEFOND



Secrétaire comptable

1 ETP – Titulaire FPT

- réalisation des opérations comptables
- gestion des paies / suivi RH
- transmission des actes au Trésor Public et en Préfecture
- secrétariat

PRESENTATION DE L'EQUIPE RIVIERE

Au 30/01/2024, l'équipe rivière est composée de 4 agents :



Quentin MATTRAY

Chef d'équipe
1 ETP – Titulaire FPT



Corentin THORAL

Adjoint au chef d'équipe
1 ETP – Titulaire FPT



Dimitri BERGER

Agent d'entretien et de restauration de cours d'eau
1 ETP – Titulaire FPT



Quentin FOREST

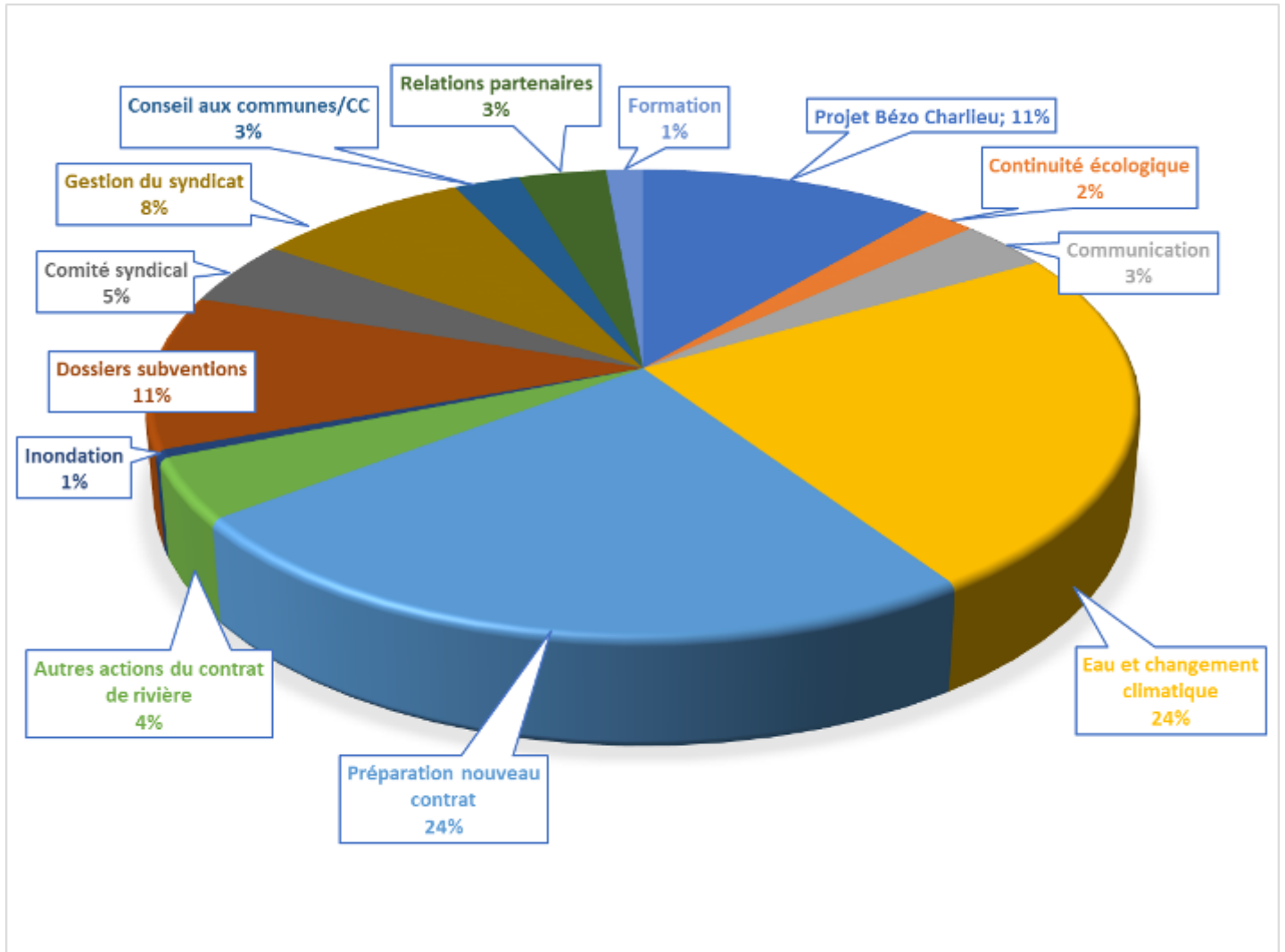
Agent d'entretien et de restauration de cours d'eau
1 ETP – Contractuel

L'équipe rivière accueille régulièrement des stagiaires.

LES ACTIVITES DE LA CELLULE ANIMATION EN 2023

➔ Répartition du temps de travail des postes d'animation :

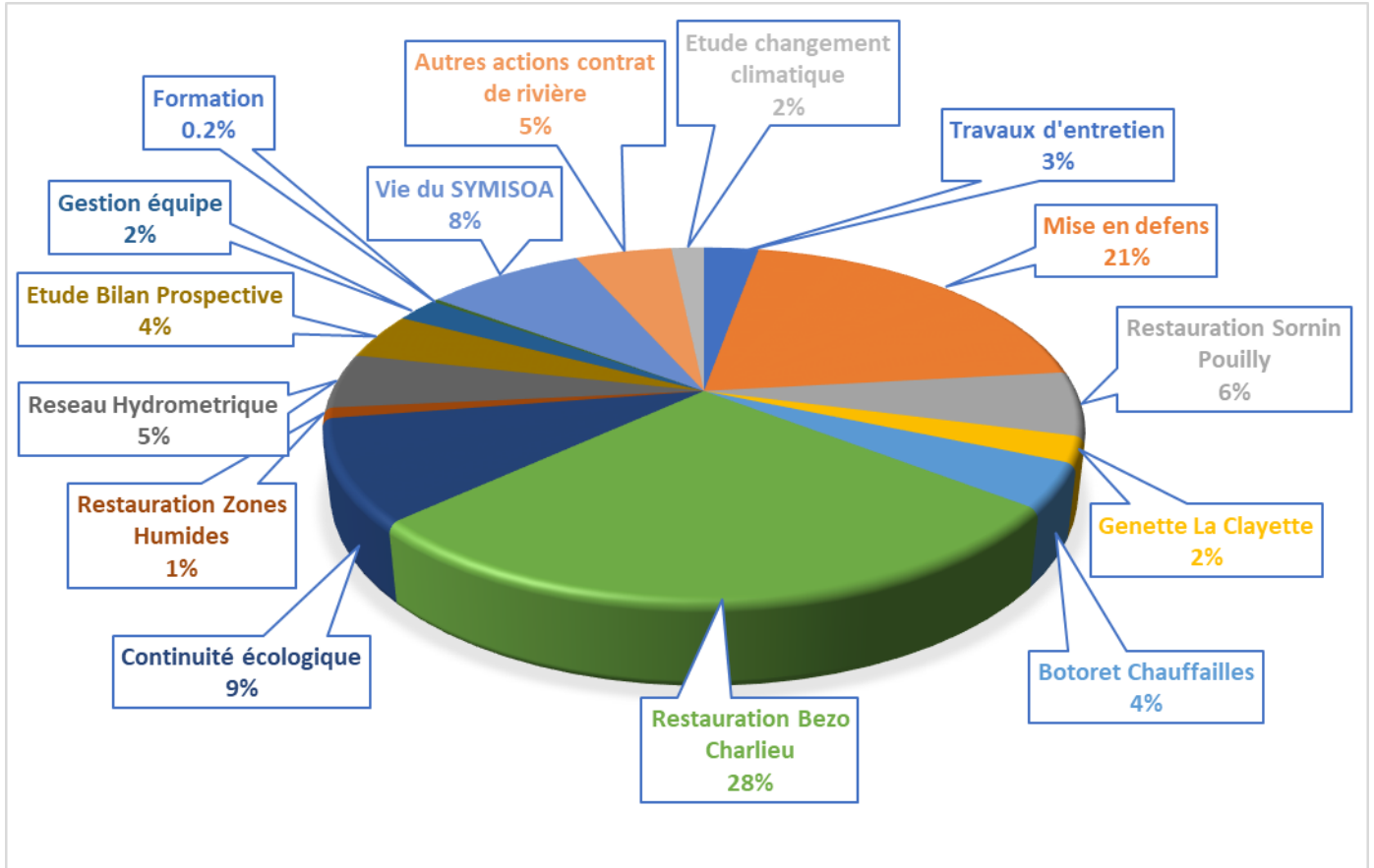
Directrice / Chargée de mission (C. Déchavanne) :



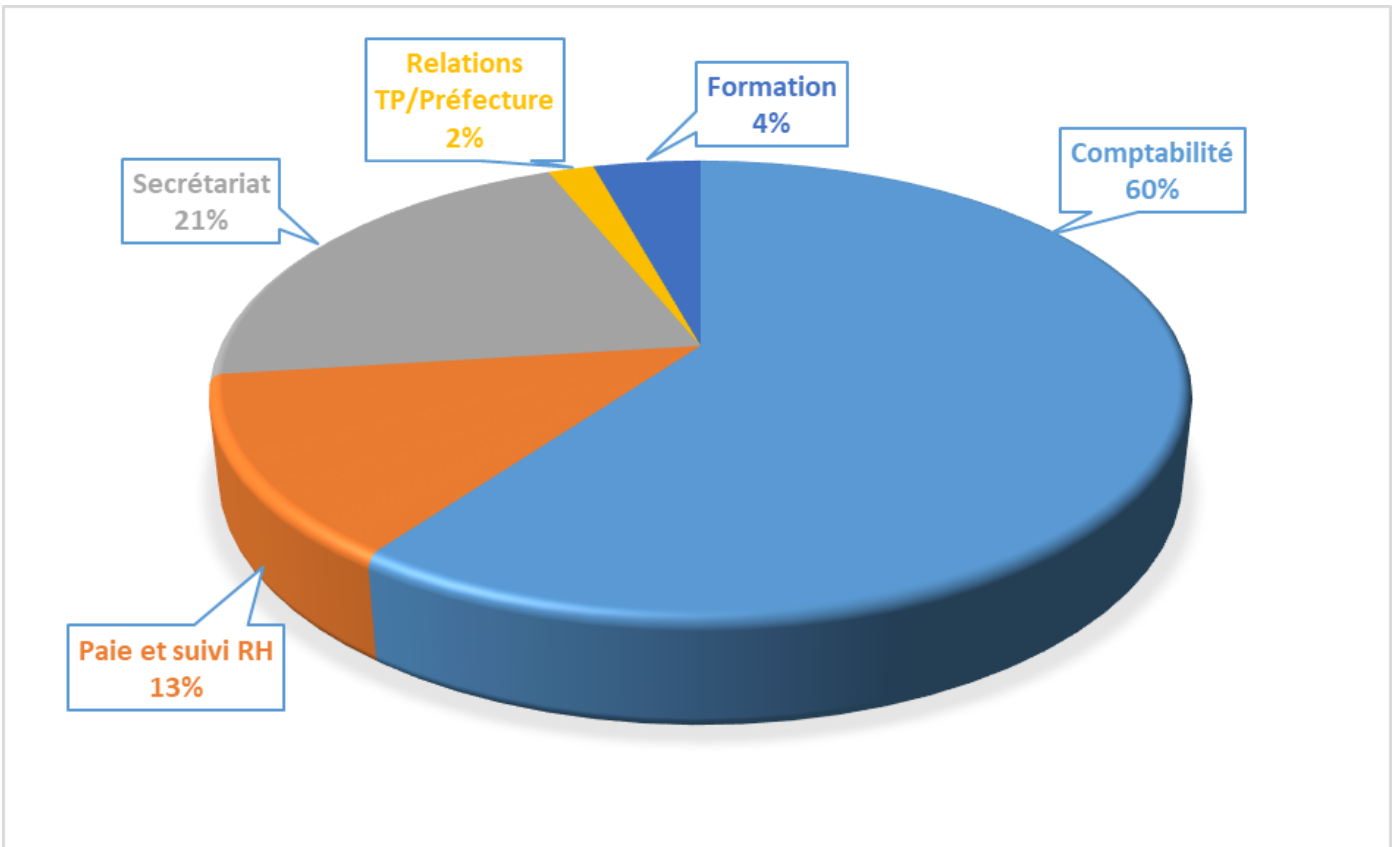
Au total, les actions directes de mise en œuvre du contrat de rivière représentent 80% du temps de travail en 2023.

La seconde activité la plus consommatrice de temps étant la gestion humaine, administrative et financière du syndicat (13%), indispensable à la mise en œuvre du contrat de rivière.

Technicien de rivière (J. Derigon) :



Secrétaire comptable (S. Defond) :



➡ Le comité de rivière :

Le comité de rivière Sornin Jarnossin s'est réuni deux fois en 2023 :

- 24 mars 2023 (36 participants)

L'ordre du jour de cette séance portait sur les points suivants :

- Bilan des travaux et projets réalisés en 2022
- Présentation des résultats du bilan technique et financier du contrat de rivière 2017-2022 et de son évaluation
- Lancement de la phase de réflexion prospective avec débat sur l'actualisation des enjeux du bassin et sur les objectifs à retenir pour l'élaboration du prochain contrat de rivière.

- 3 novembre 2023 (33 participants)

- Bilan des travaux 2023
- Avancement de la démarche Eau'Défi
- Présentation de la stratégie et du projet de programme d'action du futur contrat de rivière Sornin Jarnossin 2024-2029
- Avis et validation du contrat

➡ Les autres actions d'animation en 2023 :

- **La démarche Eau'Défi**

Cette démarche a pour objectif de définir une stratégie d'adaptation de la gestion de l'eau face au changement climatique sur les bassins Sornin et Jarnossin, dans un processus de co-construction avec les acteurs.

La démarche Eau'Défi est portée par le SYMISOA en étroite collaboration avec les communautés de communes du territoire. Elle fait appel à des spécialistes de la concertation et de la médiation et à des experts techniques.

La démarche a démarré en mars 2023 avec le recrutement d'un prestataire pour animer le dialogue territorial. Il a récolté et analysé le point de vue de l'ensemble des acteurs du territoire sur ce sujet. Environ 150 personnes ont été rencontrées en individuel ou en petits groupes. Une enquête grand public réalisée en septembre a complété ce tour d'horizon avec près de 740 réponses de citoyens. Un forum de fin de 1^{ère} phase, tenu en novembre 2023 et rassemblant une soixantaine d'acteurs, a présenté la synthèse des points de vue, des préoccupations et des enjeux du territoire, et à permis de formuler les grands défis à relever.

Cette démarche se poursuit en 2024 avec le recrutement d'un bureau d'étude technique pour apporter de la matière aux acteurs et accompagner l'élaboration de la stratégie qui doit aboutir à un plan d'action d'ici fin 2025.



▪ Une montée en puissance de la thématique des conséquences du changement climatique sur la ressource en eau

En complément de la démarche Eau'Défi spécifique aux bassins du Sornin et du Jarnossin, le SYMISOA s'implique dans de nombreuses actions en cours :

- Participation aux comités départementaux de gestion de la ressource en eau ('comités sécheresse'), animés par les DDT. Ces réunions – qui peuvent être hebdomadaires en période de tension sur la ressource – participent aux prises de décision des préfets pour la rédaction des arrêtés de restriction des usages.
 - Suivi des rivières en période d'étiage et enregistrement des secteurs en assec.
 - Etude 'ressource' du Département de Saône et Loire, intégrant la globalité des bassins limitrophes comme le Sornin : collecte des données de base qui serviront dans l'étude spécifique au bassin du Sornin.
 - Projet Charol'N : étude de l'évolution des taux de nitrates dans les rivières du Charolais en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Saône et Loire et Agro Dijon. Deux points font l'objet de prélèvements par le SYMISOA puis d'analyses hebdomadaires sur le bassin du Sornin depuis fin 2023. Selon les résultats obtenus d'ici l'été prochain, un de ces sites pourrait être instrumenté pour un suivi en continu. L'objectif est de comprendre le phénomène afin de pouvoir proposer des moyens de réduire les transferts de nitrates dans les rivières et d'éviter un classement en zone vulnérable du territoire.
 - Communication grand public : interventions sur Radio Cactus et Brionnais TV, articles dans la presse écrite, pour expliquer la situation locale et les démarches engagées
 - Participation à l'atelier « LOIRE 2050 » organisé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne en novembre 2023, afin de contribuer au travail prospectif du comité de bassin Loire Bretagne.
 - Participation à des formations et conférences sur ce thème : eau et agriculture / étangs et stockage de l'eau / eau et climat en Saône et Loire/ adaptation des SDIS au changement climatique...
- La préparation du prochain contrat de rivière Sornin Jarnossin 2024-2029
- Mars 2023 : comité de pilotage de restitution de l'évaluation (24 participants)
 - Avril 2023 : ateliers de réflexion prospective avec les acteurs du territoire (33 participants)
 - Mai 2023 : travail prospectif avec les élus (15 participants)
 - Juillet 2023 : comité de pilotage de proposition et validation de la stratégie du futur contrat de rivière (13 participants)

L'année 2023 a permis de terminer l'étude bilan prospective en juillet, avec le rendu de l'évaluation du contrat 2017-2022 et la synthèse des ateliers prospectifs pour définir la stratégie du futur contrat.

L'été et le début de l'automne ont été consacré à la rédaction du programme d'action et à l'élaboration de son plan de financement. Ce travail s'est appuyé sur de nombreuses rencontres avec les partenaires techniques et financiers, ainsi qu'avec les intercommunalités et certaines communes du territoire.

La perspective l'élargissement du périmètre du SYMISOA au 1^{er} janvier 2025, avec l'intégration du Jarnossin et des petits affluents de la Loire jusqu'à Marcigny, a également nécessité de nombreux échanges qui se poursuivront en 2024 pour préciser les évolutions nécessaires, tant en termes statutaires et que structurels.

▪ Les démarches de concertation pour la mise en œuvre du contrat de rivière

- Réunions de travail avec les partenaires techniques
 - DDT, OFB, Agence de l'Eau, Conseils Régionaux et Conseils Départementaux sur le PDM et les PAOT, les comités départementaux de gestion de l'eau (crise sécheresse 2023), la mise en œuvre de la compétence GEMAPI, la gestion de la ressource en eau dans le cadre du changement climatique
 - Roannais Agglomération : participation au travail prospectif de définition d'une nouvelle stratégie biodiversité à l'échelle du roannais, suite à l'arrêt du dispositif 'contrat vert et bleu' de la Région AURA.
 - FDPPMA pour le suivi piscicole, les actions de renaturation et le programme de sensibilisation des scolaires
- Rencontre des propriétaires et des exploitants pour négocier et préparer les travaux de mise en défens et de restauration de la continuité écologique
- Participation aux réunions et rendez-vous sur le projet de restauration du Bézo, de mise en conformité de la prise d'eau de l'étang de Chauffailles, de restauration de la continuité du Botoret à Chauffailles (ouvrage BOTO19), ainsi que le projet de renaturation de la Genette à La Clayette.

▪ L'animation du comité syndical du SYMISOA

7 réunions du comité syndical en 2023.

▪ La participation à la concertation sur les projets d'urbanisme

Le SYMISOA a participé à des réunions de travail pour l'évaluation du SCOT Sornin, ainsi qu'aux groupes de travail du PCAET de Charlieu Belmont.

▪ Le suivi des projets d'assainissement des communes

Les communes suivies en 2023 :

- En Saône et Loire : La Chapelle/Dun, La Clayette, Vareilles
- Dans la Loire : St Denis de Cabanne, Sevelinges, Le Cergne, Cuintzier, Ecoche, St Nizier/Charlieu.
- Aucune réunion de projet suivie dans le Rhône en 2023

▪ Le suivi de la gestion AEP sur le bassin versant

Participation aux assemblées générales du SIEVS (syndicat des eaux de la vallée du Sornin, principale structure gestionnaire de l'eau potable sur le bassin versant).

▪ L'animation auprès du monde de la pêche

Le SYMISOA répond autant que possible aux invitations des AAPPMA locales. En 2023, la Gaule de Chauffailles et les Amis du Sornin ont sollicité le syndicat pour leur assemblée générale.

▪ La participation aux réseaux techniques, aux sollicitations des partenaires, aux colloques en lien avec les activités du syndicat

La cellule animation poursuit son implication dans différents réseaux :

- Cellules ASTER 42 et 71
- Groupes de travail 'plantes invasives' (42 et 69)
- Démarches zones humides (avec le CEN Bourgogne et le CEN Rhône Alpes)
- ARRA², RGMA
- Comités sécheresse des 3 départements
- Groupes de travail 'continuité' organisés par les DTT et les départements
- Réseau de suivi de la qualité des cours d'eau du Département de la Loire
- Diverses réunions organisées par l'Agence de l'Eau

LES TRAVAUX REALISES EN 2023

L'année 2023 a permis la poursuite de la mise en œuvre des opérations inscrites au contrat de rivière Sornin Jarnossin (2021-2022), tout en préparant le prochain programme 2024-2029.

➡ **Entretien des cours d'eau** (action B111 du contrat de rivière)

L'entretien des secteurs à enjeux humains et des secteurs précédemment aménagés par le SYMISOA a été réalisé par l'équipe rivière.

Des interventions ont eu lieu sur :

- le Sornin à St Maurice les Châteauneuf, Châteauneuf, Charlieu, St Denis de Cabanne et Pouilly/Charlieu, ainsi que sur la partie amont à Propières.
- le Chandonnet à Pouilly, Mars et Chandon.
- le Bézo à St Bonnet de Cray, Ligny en Brionnais et Charlieu.
- le Botoret à St Denis de Cabanne, St Igny de Roche et Chauffailles
- les Equetteries à Charlieu
- Le Pontbrenon à Coublanc
- L'Aaron à Belmont de la Loire

➡ **Mise en défens et reconstitution de la ripisylve** (action B112 du contrat de rivière)

Plusieurs chantiers de restauration de la ripisylve ont été réalisés en 2023 :

- Pose de clôtures, aménagement de passerelles et d'abreuvoirs sur 2 affluents du Bézo : le ruisseau des Magourcines à St Bonnet de Cray (950ml de rivière aménagés) et le ruisseau des Planchettes à Charlieu (500ml de rivière). Début de travaux également sur les Equetteries à St Denis de Cabanne et St Bonnet de Cray (environ 2 km de rivière concernés par cette tranche de travaux).
- Plantations durant l'hiver sur les secteurs aménagés en 2022 : le Botoret entre Maizilly et Tancon, le Sornin à St Denis de Cabanne, le Sornin de Propières et les Equetteries aval à Charlieu.

L'équipe rivière a ainsi installé en 2023 3800ml de clôtures, 43 abreuvoirs (dont une majorité de pompes à nez), 10 passerelles et environ 4800 plants.



Travaux sur le ruisseau des Magourcines – Mai 2023

➔ **Mettre en recul la digue du Bézo à Charlieu et restaurer le Bézo dans le même secteur** (action B113-3 du contrat de rivière)

L'année 2023 a vu l'aboutissement du projet, avec l'essentiel des travaux qui se sont déroulés à partir du mois d'avril 2023 et qui se terminent début 2024 :

- Construction de la nouvelle digue en retrait du cours d'eau, en n'utilisant que des matériaux issus du site afin de réduire au minimum le trafic des engins.
- Suppression de l'ancienne digue en remblais
- Reméandrage du Bézo
- Terrassement du sentier autour du site
- Enherbement du site
- Aménagement des clôtures, barrières et escaliers (environ 2km de clôtures et barrières)
- Plantation d'environ 11 000 plants sur les 600ml de rivière (fin des plantations février 2024)

A venir début 2024 : installation des supports ludiques et de la signalétique du sentier du Bézo.



Réalisation du déversoir de la digue – juin 2023





Reméandrage du Bézo en cours, avec dérivation temporaire de la rivière – juillet 2023



Création du sentier en mélange terre-pierre – sept 2023



Pose du géotextile sur les berges par l'équipe rivière – sept 2023



Pose des barrières par l'équipe rivière – oct 2023



Construction de l'observatoire – septembre 2023



Plantations par l'équipe rivière – décembre 2023

➤ **Restauration du Sornin à Pouilly/Charlieu** (action B113-4 du contrat de rivière)

Suite aux travaux de restauration de la berge le long du camping et de création d'une frayère à brochets en 2022, des plantations d'hélophytes ont eu lieu au printemps 2023 sur les berges du Sornin et dans la frayère pour terminer les aménagements.



Plantation d'hélophytes sur le Sornin à Pouilly/Charlieu - mai 2023

➤ **Restauration et valorisation du Botoret à Chauffailles** (action B113-7 du contrat de rivière)

Les travaux de mise en conformité de la prise d'eau de l'étang ont été réalisés en 2023 par la mairie de Chauffailles, dans le cadre du chantier plus global de réaménagement du parc du château de Chauffailles. Le SYMISOA a assuré le suivi des travaux pour la partie cours d'eau.



Nouvelle prise d'eau de l'étang – juil 2023

➤ **Restauration du Botoret au niveau de l'ancienne lagune de Maizilly** (hors contrat de rivière)

Afin d'accompagner les travaux réalisés par la mairie pour le remplacement de l'ancienne lagune de Maizilly par un filtre planté de roseaux, le SYMISOA a porté des travaux de réaménagement du dernier bassin devenu obsolète.



Le site en bord du Botoret a été terrassé pour retrouver un caractère naturel et humide. Le rejet de la nouvelle station termine par ailleurs son épuration dans cette végétalisée avant d'atteindre le Botoret. Les prairies attenantes au site ont également bénéficié de clôtures, d'abreuvoirs et de plantations pour restaurer l'ensemble de ce tronçon de la rivière.

➤ **Fauche des foyers stratégiques de renouée** (action B131-1 du contrat de rivière)

La poursuite des campagnes de fauche répétées a eu lieu sur les 2 secteurs ciblés au programme du contrat de rivière : le foyer de renouée situé sur la berge du stade le long du Sornin à St Maurice les Châteauneuf, et les foyers situés le long du Botoret en centre-ville de Chauffailles. L'équipe est intervenue 5 fois sur chaque foyer de mai à novembre, avec fauche à la débroussailleuse, puis collecte soigneuse et export des tiges coupées.

➤ **Lutte contre les ragondins** (action B132 du contrat de rivière)

Poursuite du partenariat avec les fédérations de chasse et les piégeurs, pour organiser des campagnes de piégeage, rémunérer les piégeurs en Saône et Loire et prêter des cages aux piégeurs locaux sur demande.

650 ragondins ont été capturés et détruits sur le bassin versant du Sornin côté Saône et Loire lors de la campagne 2022-2023 (les chiffres des autres départements ne sont pas connus à ce jour).

➤ **Réseau de suivi des débits** (action B311 du contrat de rivière)

Poursuite de l'exploitation du dispositif composé de 3 stations de suivi automatiques qui fait l'objet d'un contrat de maintenance et d'un contrat d'abonnement à la plateforme de mise à disposition et de stockage des données.

La plateforme de suivi accessible à l'adresse suivante : <https://ceneau.com/app/fr/superviseur/>

Elle donne accès en temps réel aux hauteurs d'eau et aux températures (contacter le SYMISOA pour les codes d'accès).

Des travaux de modernisation des stations ont été réalisés en 2023.



L'année 2023 a été à nouveau marquée par une sécheresse sévère.

Plusieurs cours d'eau ont connu des situations d'assec partiel : arrêt des écoulements avec persistance de flaques.

Mi août 2023, les températures relevées dans les cours d'eau ont atteint 28° sur le Sornin à La Chapelle/Dun, 30° sur le Sornin à St Maurice et 27° sur le Botoret à Chauffailles.

LES ACTIONS DE COMMUNICATION REALISEES EN 2023

Toute l'année : mise à jour du site internet du SYMISOA : www.symisoa.fr

Actualisation régulière du site, avec diffusion d'une newsletter (5 newsletters diffusées en 2023)



Juillet 2023 :

Sortie du 6ème numéro du bulletin d'information du contrat de rivière Sornin Jarnossin « Au fil de l'eau » : numéro spécial de 8 pages présentant le bilan du contrat de rivière 2017-2022.

Novembre 2023 :

Diffusion d'une page d'actualité du contrat de rivière à l'ensemble des communes du bassin, pour intégration dans les bulletins municipaux.



Mai 2023 : participation à une émission sur la thématique de l'eau et du changement climatique sur Radio Cactus_(radio locale), avec présentation de la démarche Eau'Défi.

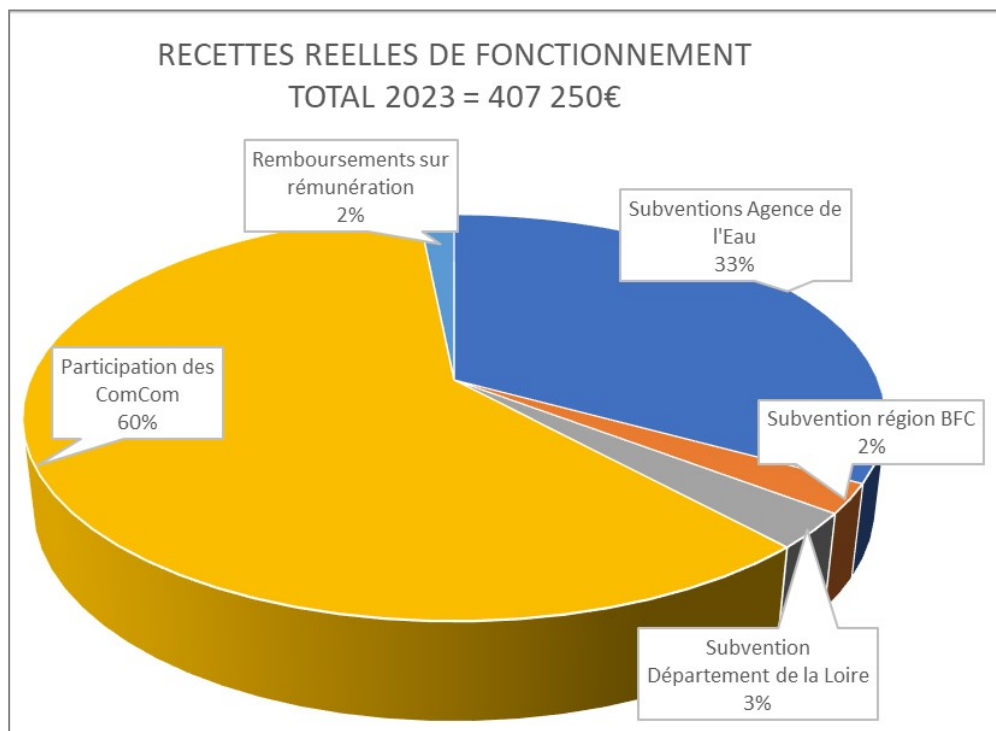
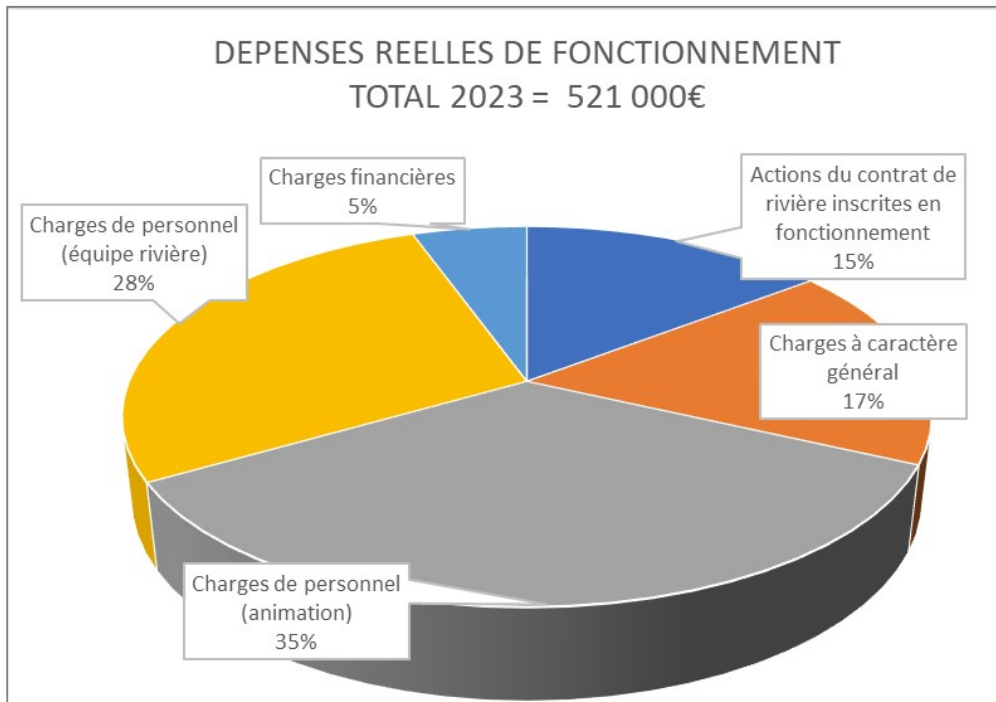
Avril, mai et septembre 2023 : 3 émissions sur Brionnais TV, pour communiquer sur les travaux sur le Bézo et la démarche Eau'Défi.



Juin et octobre : visites grand public du chantier sur le Bézo (environ 50 participants au total)

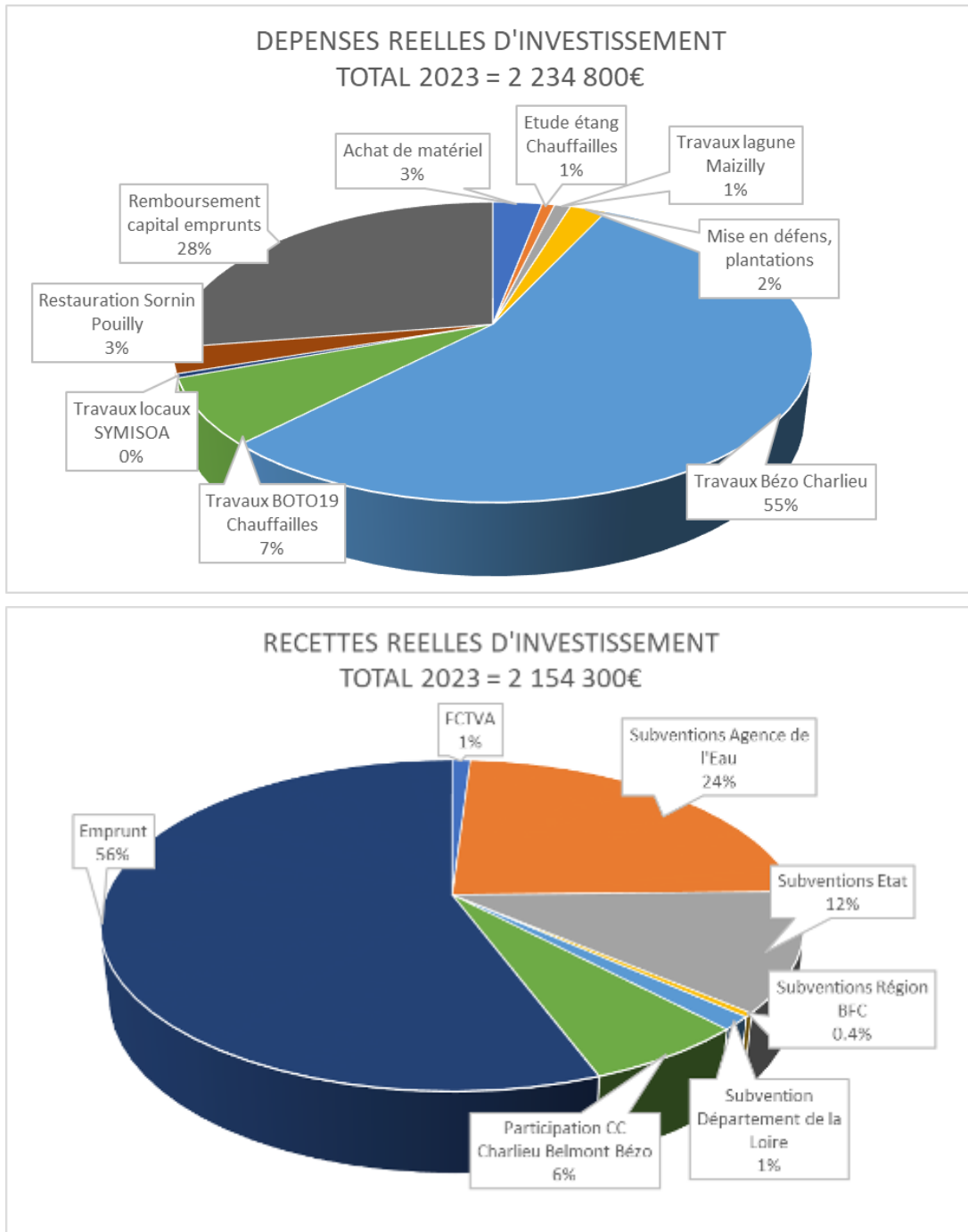
BILAN FINANCIER DE L'ANNEE 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT



Les actions du contrat de rivière inscrites en fonctionnement comportent certaines études (étude bilan prospective + démarche Eau'Défi), les dépenses de communication, le fonctionnement du réseau de suivi hydrologique, l'indemnisation des captures de ragondins en Saône et Loire ainsi que les petites fournitures des travaux réalisés par l'équipe. Le coût de l'équipe rivière correspond également intégralement à des travaux inscrits au contrat de rivière. Le déficit de fonctionnement est logiquement couvert par l'excédent de fonctionnement de l'année 2022 qui s'élevait à environ 280 000€, 2023 étant la dernière année de mise en œuvre du programme 2017-2023.

SECTION D'INVESTISSEMENT



Un emprunt court terme de 1 200 000€ a été contracté en 2023, pour financer les travaux sur le Bézou à Charlieu. Ce prêt sera totalement couvert par les subventions attribuées et les participations de Charlieu Belmont Communauté et de la commune de Charlieu pour ce projet, qui seront perçues après réception des travaux et encaissement des subventions.

Le déficit d'investissement est largement couvert par l'excédent d'investissement 2022 qui s'élevait à près de 200 000€.

Détail du coût et du plan de financement des actions terminées en 2023 :**➤ Programme d'entretien 2023 (actions B111 du contrat de rivière)**

Dépenses réalisées (exercice 2023) :	51 470€ TTC
- Conseil Départemental 42 :	10 125€ (solde à percevoir)
Autofinancement :	41 345 € (80%)

SUBVENTIONS

➤ Restauration du Botoret au droit de l'ancienne lagune de Maizilly et rive droite à Tancon

Dépenses réalisées (exercices 2022 et 2023) :	51 706€ HT
- Agence de l'eau :	25 853€ (50%)
- Conseil Départemental 42 :	6 697€ (13%)
- Conseil Régional BFC :	4 487€ (9%)
- Commune de Maizilly :	3 845€ (7%)
Autofinancement :	10 824€ (21%)

SUBVENTIONS

➤ Restauration du Sornin à Pouilly (travaux 1^{ère} tranche)

Dépenses réalisées (exercices 2022 et 2023) :	230 240 € HT
- Agence de l'eau :	138 074 € (solde à percevoir)
- Région AURA :	40 660 € (solde à percevoir)
Autofinancement :	51 506 € (22%)

SUBVENTIONS

➤ BOTO19

Dépenses réalisées (exercices 2022 et 2023) :	789 254 €HT
- Agence de l'Eau :	473 552€ (60%)
- FEDER BFC :	157 850€ (solde à percevoir)
- Mairie de Chauffailles :	157 852€ (solde à percevoir)
Autofinancement :	néant

SUBVENTIONS

➤ Fonctionnement du réseau de suivi des débits 2023 (actions B311 du contrat de rivière)

Dépenses réalisées (exercice 2023) :	11 439 €TTC
Autofinancement :	100 %

PERSPECTIVES 2024

Le programme 2024 comporte les actions suivantes :

TRAVAUX :

- Fin des travaux de mise en recul de la digue du Bézo et de renaturation du cours d'eau, intégrant la création d'un sentier découverte autour du site : plantations, installation des supports pédagogiques. Ouverture du sentier prévue au début du printemps.
- Poursuite des travaux de mise en défens et restauration de la ripisylve sur les Equetteries entre St Denis de Cabanne, St Bonnet de Cray et St Edmond, et plantations sur les Magourcines et les Planchettes (affluents du Bézo),
- Travaux d'entretien des rivières (secteurs à enjeux humains et secteurs préalablement aménagés),
- Etude PRO et procédure administrative pour l'effacement du seuil de la Douze à Charlieu

ETUDES ET COMMUNICATION :

- 2^{ème} année de mise en œuvre de la démarche territoriale globale d'adaptation au changement climatique Eau'Défi : lancement de l'étude technique en février 2024 et poursuite du dialogue territorial s'appuyant sur le comité de suivi constitué fin 2023 (comité des acteurs).
- Signature du nouveau contrat de rivière 2024-2029 au printemps.
- Poursuite des réflexions concernant le projet de restauration de la Genette à La Clayette, et lancement des études de projet si la renaturation de la rivière est actée.
- Etude de projet pour l'effacement du seuil de la Douze à Charlieu
- Poursuite des actions de communication : site Internet, bulletin d'information annuel... et préparation du prochain programme d'animations scolaires qui pourrait débiter en septembre 2024.

A Pouilly/Charlieu, le 01/02/2024

Le Président, Michel LAMARQUE

